

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2020 à 18 heures

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose la lecture du compte-rendu de la réunion qui a été transmis à tous les élus.

Aucune remarque n'émanant de l'assemblée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique qu'il faut désigner un secrétaire de séance et demande s'il y a des candidatures. Madame ALFONSO-CHARIOL, seule candidate est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I.- TRAVAUX ET ACHATS EN COURS. –

Les commissions travaillent sur les différents projets tels que :

- la route de la Nauze
- la réfection des routes communales, une subvention sera demandée dans le cadre de la DETR
- la route de la résidence La Vallée (éclairage et voirie)
- l'achat d'un four et d'une armoire chauffante
- l'achat de deux panneaux lumineux d'information
- l'achat d'un écran pour la salle du Conseil Municipal
- la réalisation des jardins partagés, du jardin et verger communal ainsi que l'achat de matériel nécessaire à la culture (tracteur, etc).
- la remise en ordre du jardin de la Lamproie (sentier, aménagement de l'ancienne parcelle RIVIERE, réseau hydraulique)
- achat de guirlandes lumineuses

La Commission des Finances qui aura lieu le 20 janvier 2021 à 14 heures étudiera tous ces dossiers en vue de leur inscription au budget 2021.

Elle devra également prévoir une ligne budgétaire dans la perspective de la création de l'Ecoquartier.

Une étude sur la vitesse dans la traversée de Lavagnac a été réalisée à l'aide du radar pédagogique. A plusieurs reprises les élus ont fait un pointage de la vitesse des véhicules au droit du radar et il s'avère que globalement la vitesse limitée à 50 km/h est respectée.

Cela démontre que la présence du radar joue un rôle important. Les élus se posent la question de la pertinence de la pose d'un second radar dans le sens opposé de circulation, des devis seront demandés.

La pose du plateau surélevé reste d'actualité et l'étude sur son implantation se poursuit en lien avec le Centre Routier.

Monsieur le Maire précise que compte-tenu de tous ces projets, il s'agira de présenter des demandes de subvention aux partenaires habituels que sont l'Etat (DETR), la Région et le Département (FDAEC).

Monsieur LAGUILLON précise qu'il a reçu un représentant du PETR qui lui a fourni des informations sur les différentes subventions de l'Europe possibles sur les investissements communaux et particulièrement la création du jardin communal.

II.- AMENAGEMENT D'UN ECOQUARTIER A LALANDE. -

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 15 décembre en présence des représentants du CAUE et du service ADS de la Communauté de Communes.

Il s'agira au préalable de créer un comité de pilotage composé de la Commission et d'habitants décidés à s'investir dans la réflexion à mener sur ce projet.

Le CAUE va travailler dans le cadre de son aide aux communes sur une étude de faisabilité qui sera rendue sous huit mois minimum.

Des exemples d'écoquartiers en zone rurale existent.

III.- COMPTE-RENDUS DE REUNIONS. –

A/ COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire donne des informations sur la Communauté de Communes suite aux questions écrites qu'il a posées lors du dernier Conseil Communautaire.

La Trésorerie est actuellement à 1 206 000 € environ.

Des chiffres plus précis seront annoncés en mars.

Les plans du siège de la Communauté de Communes ont été distribués aux élus satisfaits d'obtenir ces documents.

Les demandes de subventions sont en cours.

Le Tour de France qui s'arrêtera à Saint-Emilion et parcourra une partie du Grand Saint-Emilionnais aura un fort impact médiatique et promotionnel pour la Région.

L'Office de Tourisme a d'énormes difficultés financières.

Une réunion avec les Maires et l'Office de Tourisme est prévue le 14 janvier 2021 à ce propos.

Le Projet de Service à la Population (PSP) a été matérialisé par une Convention Territoriale Globale signée en son temps avec la CAF, la MSA et l'Education Nationale.

Le bilan 2019-2020 et le plan d'actions pour 2021/2022 ont été présentés.

B/ SYER

Le SYER doit faire les demandes d'aide au financement du poste de technicien rivière auprès de l'agence de l'eau 40 % et le Département 40%.

Les travaux de nettoyage effectués sur le Lacarès et le Fonpeyre ont permis de restaurer le libre écoulement des eaux. Le nettoyage du Yot à Saint-Magne-de-Castillon est prévu.

Un problème d'érosion de berge sur le Langrane à Merlande risque à terme de présenter un danger pour une maison riveraine dit Monsieur LE DEUNFF. Les travaux à prévoir sont très onéreux. Il n'est pas sûr qu'ils soient financés car il s'agit de protéger un bien privé et la responsabilité du SYER n'est pas évidente à établir.

Des plantations le long du Grangeyre par exemple visent à rétablir la ripisylve qui a disparu au fil du temps. Il est difficile cependant d'imposer la création de couvert végétal aux propriétaires riverains.

C/ SIEA EST DU LIBOURNAIS

Eau potable :

Monsieur DUVAL fait le point sur ce syndicat et particulièrement sur le rapport de contrôle de la mission de délégation de service public.

Le rendement du réseau d'eau potable s'améliore petit à petit sans pour autant atteindre les objectifs définis (72,1% au lieu de 78% - Il était de 68,5% en 2018).

Aussi la SUEZ reverse-t-elle des pénalités (33 000€) au Syndicat qui les investis dans le renouvellement de branchements.

Il n'y a pas eu, globalement, de remarques de la part des usagers concernant un léger changement de goût de l'eau suite à l'application d'un autre procédé de traitement (anciennement du Bioxyde de chlore pour du Chlore gazeux)

Assainissement :

Le contrat de fermage liant le syndicat à la SAUR pour le réseau de Sainte-Terre est à renouveler en septembre 2021. Cinq à six délégataires sont à priori intéressés pour remettre une offre.

La première réunion de la Commission de délégation aura lieu le 12 janvier prochain.

La station d'épuration de Sainte-Terre est conforme en 2019 avec une charge hydraulique de 110%. Subsiste toujours le problème des entrées d'eaux parasites.

Monsieur le Maire demande où en est l'étude sur la station d'épuration.

Monsieur DUVAL répond que pour l'instant la station d'épuration peut accueillir d'autres branchements.

A ce jour, quarante maisons pourraient être raccordées, le classement en zone INA serait possible dans le cadre d'une révision du PLUI.

Monsieur LAGUILLON demande si le Syndicat peut s'engager par écrit sur la capacité de la station.

Il est important d'envisager rapidement des travaux pour limiter les eaux parasites en particulier route de Finchette-Lalande.

D/ USTOM

Monsieur MICHEL fait le compte-rendu de la réunion du 09 décembre dernier.

L'audit financier du cabinet KLOPFER conclut que « L'USTOM ne tiendrait pas à ce rythme une année de plus ».

Trois solutions ont été envisagées :

- 1^{ère} option – Augmentation de 15%
Cette projection ne permettra pas au Syndicat de sortir des déficits chroniques malgré la suppression de la collecte supplémentaire estivale.
- 2^{ème} option – Augmentation de 18 %
Le produit attendu permettrait à l'USTOM de retrouver un équilibre certain.
- 3^{ème} option – Augmentation de 22 %
Cette augmentation permettrait de financer plus rapidement des actions source d'économies ou de recettes nouvelles.

C'est après un large débat que l'option 2 a été retenue par le Comité Syndical.

L'USTOM est confronté aux incivilités dans les déchèteries.

Il faut aussi augmenter la cotisation des professionnels et travailler sur le parc des conteneurs car les usagers ne sont pas forcément tous dotés de bacs correspondant à la composition des foyers et donc ne payent pas le juste prix.

Monsieur LAGUILLON met en avant la recrudescence des dépôts sauvages et demande pourquoi la déchetterie est-elle fermée le lundi ?

Monsieur MICHEL répond qu'il y a deux agents ensemble sur les sites de déchetteries, cela représenterait un coût s'il fallait mettre du personnel en supplément.

Monsieur LE DEUNFF questionne sur le recouvrement des créances impayées.

Monsieur MICHEL assure que le syndicat fait tout ce qu'il peut pour faire payer les retardataires.

E/ SYNDICAT DU COLLEGE

Monsieur le Maire indique qu'il convient à chaque renouvellement de Conseil Municipal de désigner deux délégués pour représenter la commune au sein du Comité Syndical du Syndicat du Collège Aliénor d'Aquitaine.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Patrice LAGUILLON et Monsieur Fabrice MICHEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte de nommer Monsieur Patrice LAGUILLON et Monsieur Fabrice MICHEL, délégués titulaires, pour représenter la commune au sein du Comité Syndical du Syndicat du Collège Aliénor d'Aquitaine.

F/ SDEEG

Monsieur DUVAL fait le compte-rendu du Bureau Syndical du SDEEG du 03 décembre dernier. L'assemblée du Syndicat aura lieu le 17 décembre en visio-conférence.

G/ TENUE DES LISTES ELECTORALES – COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal, les Commissions de contrôle des listes électorales doivent être renouvelées.

Monsieur le Maire donne la composition de la nouvelle Commission de contrôle de la Commune de Sainte-Terre, dont il a désigné les membres :

- Délégué du Conseil Municipal : Monsieur Yannick LE DEUNFF
- Délégué de l'administration : Monsieur Michel AUROUX
- Délégué du Tribunal : Monsieur Guérino SPEZIALI
- Délégué suppléant : Monsieur Fabrice MICHEL

IV.- DIVERS. -

Madame ALFONSO-CHARIOL indique que le spectacle de fin d'année destiné aux enfants de l'école n'aura pas lieu cette année à cause de la pandémie.

Une solution a été trouvée, les enfants auront accès à un spectacle virtuel grâce à un lien internet. Coût de la prestation : 575 €

Monsieur LAGUILLON indique qu'une course cycliste pourrait se dérouler le 1^{er} août 2021 à Sainte-Terre. Pour cette manifestation, la somme de 500 € est provisionnée par le Conseil Municipal.